



Des sabots de pieux dans la Meuse....

Cécile Ansieau, Archéologue, SPW-DGO4.

Le sabot est un élément métallique adapté à l'extrémité d'un pieu afin de rendre celui-ci plus solide au moment de l'enfoncer dans le lit d'un cours d'eau en vue d'édifier les fondations d'un ouvrage d'art ou d'aménagements divers ; de tels éléments sont également mis en œuvre pour soutenir les fondations de bâtiments lorsqu'un substrat instable et humide repose probablement sur un sol compact¹. Le sabot est formé d'une culasse et de plusieurs pattes ou branches, d'un nombre variable de 2 à 4. En ce qui concerne l'usage de pieux munis de parties ferrées en contexte fluvial, de nombreux modèles et variantes existent depuis l'époque gallo-romaine jusqu'au XIX^e siècle. Des éléments métalliques sont aussi posés aux extrémités des palplanches cependant la section est légèrement différente, plutôt rectangulaire et servant, ceux-ci, essentiellement au renforcement de berges.

Il arrive que quelques-uns soient parfois encore plantés dans le substrat du fond du cours d'eau ; on les retrouve essentiellement à l'emplacement des piles de pont dont ils constituent, en général, la fondation. C'est de cette manière que les vestiges d'un pont romain à Amay, agglomération antique, ont été mis en évidence, encore présents dans le lit de la Meuse malgré les nombreux dragages et perturbations subis durant des dizaines d'années.

Si certains des pieux avaient déjà été sortis de l'eau à la fin du XIX^e siècle et au début du suivant, d'autres ont été mis au jour lors d'interventions subaquatiques par le CRAF² à l'emplacement du lieu de franchissement de la Meuse par la chaussée romaine, Metz-Arlon-Tongres³. Ces sabots, pour la grande majorité d'origine gallo-romaine, ont été rassemblés dans une étude intégrale dans le cadre de la publication détaillée du pont antique du vicus⁴. D'autres exemplaires, plus récents ceux-ci mais trouvés en même temps, ont fait l'objet d'une étude à cette même occasion.

La Meuse, dans sa traversée de la Belgique, en a livré d'autres ; ainsi une série très importante de sabots métalliques a également été retrouvée à Hastière, lors de dragages en 2000⁵.

Une trentaine de kilos de ferraille récupérés sur les barges de dragages par le cercle archéologique Hesbaye Condroz. Les membres de cette association ont eu l'opportunité d'observer parmi l'amas de nombreux restes de sabots comprenant encore deux ou quatre branches percées de deux ou trois trous. Le nombre d'individus est estimé à 200 environ. Les coordonnées fournies dans la notice malgré les conditions de mises au jour plutôt particulières, semblent indiquer que la trouvaille se situait en amont du pont actuel. L'examen de ces pièces amène les auteurs de la découverte à les dater de la période postmédiévale.

Lors des dragages réalisés au début du XXI^e siècle à Dinant, le suivi des travaux par l'équipe de la Cellule « Patrimoine » de la ville a permis la récupération sur les barges, outre un mobilier céramique et métallique abondant et parfois spectaculaire, quelques dizaines de fragments ou sabots complets de formes et de tailles fort variées⁶. Ces derniers ont été confiés au Service de l'Archéologie de Namur (SPW) qui en assure le stockage. Ces objets n'ont pas encore fait l'objet d'une étude détaillée mais ils sont certainement à mettre en relation avec les vestiges de piles d'anciens ponts mises au jour lors de la première opération de prospection en 1998⁷.

Un dernier ensemble connu de pieux dont certains encore munis de leurs sabots ont été récoltés, dans le courant du xxe siècle, à Bouvignes cette fois. Selon la tradition, ils appartiendraient à une ancienne batte aujourd'hui disparue. Un exemplaire est exposé à la maison du Patrimoine mosan, les autres sont conservés dans un dépôt communal⁸.

Lors de prospections dans le lit du fleuve à l'occasion de sa mise en chômage de ces dernières années, plusieurs sabots de pieux en fer ont été observés et certains ont même été récupérés, malheureusement, hors de tout contexte mais vraisemblablement à proximité de leur lieu d'origine⁹.

La description ici proposée se réfère à la publication de M. Guyon qui a établi une classification sur base de nombreux sabots de formes variées, de différentes époques et mis au jour dans les cours d'eau parcourant le territoire français¹⁰.

Le premier a été récupéré en 2007 à Dinant, presque sous le pont actuel, sur la rive gauche, reposant au milieu des gravats, plus aucune trace de bois n'est conservée. La longueur totale atteint 38 cm, dont 9,5 cm pour la pointe. Seules deux branches subsistent des quatre présentes à l'origine ; légèrement plus étroites à la base que vers l'extrémité anguleuse et percées de deux trous circulaires, elles sont assemblées sur la culasse de forme pyramidale à base carrée. Ce sabot, en fer forgé, appartient au type IV, A, forme 3, a qui résume cette description. L'état de conservation de la pièce est fort dégradé et le métal de l'une des deux branches se délite.

Un second sabot métallique a été ramassé lors de la même opération sur la rive droite de Godinne, en amont de l'île et presque sous le pont actuel, là où des enrochements traversant le fleuve en diagonale sont visibles, peut-être les vestiges d'un passage à gué ?

La pièce est complète et possède ses quatre branches légèrement courbes ; elles sont positionnées symétriquement à l'exception d'une seule, résultat vraisemblable de l'arrachage de l'objet. De forme rectangulaire, elles sont toutes percées de deux trous distants de 13 cm, dont l'un est encore traversé par un long clou. La longueur totale de l'objet est de 32 m dont 7 cm pour la culasse pyramidale sur laquelle viennent d'assembler les branches. La pièce est corrodée mais encore solide ; elle correspond également au type IV, A, 3, a de Guyon.

Le troisième pieu a été récupéré à Jambes, en rive droite entre l'île et la caserne en 2005. Ce modèle en fer forgé, offre une longueur plus importante que les précédents avec un minimum de 45 cm. Sur les quatre branches à l'origine, l'une est manquante et une autre est pliée suite à l'arrachage probable. De forme rectangulaire, elles présentent chacune trois trous de section circulaire, espacés d'une dizaine de centimètres ; elles viennent s'assembler sur la culasse très massive, pyramidale, à base carrée mais dont les angles sont arrondis. On peut également l'associer au type IV, A, forme 3, a de la même classification.

D'autres pieux avec sabots métalliques ont été repérés dans le lit de la Meuse à Dinant, à l'occasion du chômage de 2012 ; ils ont été récupérés par des personnes extérieures à la Direction de l'Archéologie et n'ont pas pu faire l'objet d'une recherche par nos soins. Les pieux en bois qui y étaient associés auraient pu apporter de précieuses informations pour la datation de ceux-ci. En effet, on le voit, les trois pieux décrits ici, appartiennent à la même classe typologique et se présentent pour tant de façon très différente. La classification de Guyon, si elle permet de classer les nombreux modèles de sabots de pieux n'offre pas systématiquement d'éléments chronologiques pour chacun de ceux-ci. L'examen détaillé des ensembles de pieux récoltés et encore accessibles, devrait apporter certainement des informations intéressantes tant d'un point de vue typologique que chronologique.

1 SOUMOY 1984, p. 152-155.

2 Centre de Recherches Archéologiques Fluviales, asbl.

3 JASINSKI 2008, p. 73-78.

4 WITVROUW et GAVA 2008.

5 GAVA et POLIS 2004, p. 223-224.

6 Communication personnelle de Pascal Saint Amand.

7 ANSIEAU, CORBAU et JASINSKI 1999, p.170.

8 Communication personnelle de Pascal Saint Amand.

9 ANSIEAU 2008, inédit.

10 GUYON 2000.

Les traités relatifs aux constructions de pont ou à la charpenterie mettent en évidence une évolution à cette époque des ferrures au cours du XIX^e siècle. Il semble que depuis l'origine, le fer forgé était le matériau et le mode de fabrication les plus usités. L'usage du fer fondu apparaît à partir du second tiers de ce siècle¹¹ ; en effet, avec ce procédé, le coût à la pièce est moitié moindre (voire moins encore) que des ferrures classiques en fer forgé à quatre branches, les seules citées en comparaison¹². Cependant, ce matériau semble plus cassant lors d'une résistance importante et de refus de battage ; l'invention de M. Camuzat apparaît alors vers 1855 : les pointes de pieux sont recouvertes de tôles en fer¹³ qui se présentent sous la forme d'un cône. Des rivets sont visibles sur la planche accompagnant l'article. C'est vraisemblablement à cette catégorie qu'appartiennent les pieux de section ovale mis au jour à Amay, destinés à renforcer la pointe de palplanches.

Les publications anciennes relatives à ces travaux apprennent également que les pieux munis de sabots métalliques sont essentiellement mis en œuvre dans les fondations de piles de pont et dans le cas de substrat très résistant¹⁴. Cette pratique permet d'assurer encore plus la stabilité de la construction... Cependant, ils mettent également en évidence l'usage des ces pieux équarris ou non dans les aménagements de berges ou de perrés. Les sections des pieux et leur écartement varient en fonction de leur position dans l'ouvrage. Parfois l'usage de pieux et de palplanches ferrées a également été associé à l'utilisation du béton dans le cas de construction de batardeaux. Plusieurs essences de bois sont utilisées pour la confection de pieux et piquets ; si la majorité de ceux-ci est réalisée en chêne ou en orme, des pieux de plus petite section, en pin, peuvent également être employés.

Le cas des palplanches est également évoqués montrant que la section rectangulaire du pieu et donc de sa protection ferrée est adaptée à celle-ci.



Pieux, Godinne C. Ansieau © SPW-DGO4).

Bon nombre de pieux mis au jour dans la Meuse appartiennent bien à des éléments destinés à la fondation de pont, ce qui est le cas des ensembles de pieux mis au jour à Amay et Hastière au vu de la concentration de même qu'à Dinant où la base des piles étaient encore visibles avant les dragages. Il serait intéressant d'examiner l'ensemble des pieux de Bouvignes afin d'en déterminer la datation et donc attester de l'usage pour la construction d'une batte. Cependant, ceux qui ont été récoltés de manière isolée en plusieurs endroits peuvent très aussi appartenir à des aménagements de berges. Il conviendra lors de chômage futur d'exploiter plus loin ces lieux de découvertes et de mettre en évidence la présence de passage ancien ou d'aménagements en bordure du fleuve. Des éléments annexes permettront d'affiner la datation qui est impossible à définir en l'état de la recherche actuelle.

Une étude systématique des sabots de pieux récoltés dans la Meuse ou lors d'autres travaux permettrait dans un premier temps de dresser un inventaire, ensuite de les classer et enfin d'affiner des datations en comparant avec ceux qui ont déjà fait l'objet d'analyses dendrochronologiques, tels que ceux de Namur remontant au milieu du XVII^e siècle et qui ont servi à la fondation de bâtiments¹⁵. Enfin, associées à une enquête historique et de nouvelles observations de terrain, les recherches sur ces objets en fer, insignifiants de prime abord, apporteront certainement un lot d'informations fort précieuses sur les usages du fleuve depuis les temps anciens...



Pieux, Jambes (C. Ansieau © SPW-DGO4).

11 EMMERY 1832, p.54-55 ; EMY 1841, p. 610-611.

12 EMMERY 1832, p.54-55 ; EMY 1841, p. 610-611.

13 ARMENGAUD 1856, p. 239-240.

14 EMY 1841, p. 610.

15 HOFFSUMMER 1984, p. 156.